Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **55 (1982)**

Heft 10

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Edition
section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne

Bureau de la section romande
Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction
Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, chargé de cours à l'EAUG,
rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. (021) 226273

Comité de rédaction
Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliand, A. Jaquet.

Administration et publicité
Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622
Tél. (021) 204141

Diffusion
La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour le plan d'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnements
Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—. Prix du présent numéro: Fr. 3.40. Chèques postaux 10-6622

Les locataires devront-ils descendre dans la rue?

Le présent numéro de notre revue «Habitation» est presque tout entier consacré au problème de la politique fédérale d'encouragement au logement.
Quand bien même le Conseil national, au début du printemps, a voté un crédit de 200 millions pour la construction de logements (la plus grande partie de ce crédit sera engagée en cautionnement, et ne coûtera donc rien à la caisse fédérale), on sait qu'à la fin de 1983, le couperet des économies risque fort de tomber sur les subventions fédérales au logement; la nouvelle répartition des tâches entre Confédération et cantons propose que les mesures d'encouragement n'incombent dorénavant plus qu'aux cantons.
Si certains des cantons, comme Zurich ou Genève, ont su depuis longtemps mettre en œuvre une politique de subventions, la majorité d'entre eux se trouvera très démunie: il suffit de voir les lenteurs et les difficultés qui ralentissent, dans le canton de Vaud, la mise en application d'une loi sur le logement qui a pourtant été votée il y a sept ans.
Il faut donc craindre une aggravation lourde de la pénurie de logements. Les taux élevés des intérêts hypothécaires, la cherté des terrains à bâtir, le désir de profit des propriétaires immobiliers font que le prix des loyers ne cesse de grimper. Pour se loger décemment, une famille de 2 ou 3 enfants doit déjà dépenser un loyer mensuel de 1000 à 1200 francs s'il s'agit d'un immeuble neuf du marché dit libre, soit plus du tiers du salaire moyen des ménages salariés de Suisse romande.
Si des mesures de grande ampleur ne sont pas prises, à tous les niveaux, la limite du tolérable risque bien d'être atteinte d'ici peu, si elle ne l'est pas déjà maintenant. L'angoisse latente qui résulte de la récession économique vient encore s'ajouter aux difficultés des locataires, et assombrit la perspective des années 1982-1990.
Baissera-t-on les bras? La voix des habitants et des locataires sera-t-elle entendue et des réponses efficaces mises en œuvre, ou bien l'horizon proche sera-t-il empreint d'un climat de démoralisation et d'apeurement?

Pierre-Etienne Monot, rédacteur

Sommaire

Logements locatifs avec l'aide fédérale, l'exemple lausannois, par Renée Hermenjat	3
Evaluation d'une politique fédérale d'encouragement à la construction de logements, par Michel Bassand, Gérard Chevalier et Erwin Zimmermann	5
La Confédération et la politique du logement: la communauté d'action pour un encouragement efficace à la construction de logements	13
Actualité du logement	19
Protection de l'environnement	23
Economie de la construction	25
Urbanisme	25
Aménagement du territoire	26
Renseignements techniques et commerciaux	27
Bibliographie	28